



Stade ROGER DEGUIN
690 Chemin de la Chagne
01000 Bourg en Bresse
Tel : 04-74-22-55-36
Site : www.eabourgenbresse.com
Site : www.eabressane.athle.com
E. mail : eab.bourg@wanadoo.fr

Comité Directeur n° 21/04 Réunion du mardi 20 avril 2021

Membres du Comité directeur		
		Pouvoir à
BAGNOULS Norbert	Présent	
BAILLET Marie-Christine	Présente	
CHARVET Lucie	Excusée	COCHET Patrice
COCHET Patrice	Présent	
HUGUET Cécile	Présente	
LE COZ Monique	Présente	
PAILLARD Daniel	Présent	
PERRETIER Eva	Présente	
PICARD Elodie	Présente	
PICARD Marie-Françoise	Présente	
SAINT SULPICE Arnaud	Présent	
TROUILLET Nicolas	Présent	
Invités		
GIROUD Alain	Excusé	
GUILLOIN Sophie	Présente	
LAVIE JEAN-Pierre	Présent	
LEONARD Marie-Claude	Excusée	

Ordre du jour :

- Approbation du dernier CR
- Poste de Momo

- Préparation saison 2021/2022
- Tour d' « écran »

20H30 : Nicolas T remercie d'être disponible et accueille le nouveau président du club d'Athlétisme Chatillonnais : Jean-Pierre LAVIE et le remercie pour sa participation.

Approbation du dernier CR :

Jean-Pierre L souhaite apporter une précision sur le point concernant la prestation de Sébastien : elle sera bien maintenue la saison prochaine sans problème.

Pas d'autre remarque.

Approuvé à l'unanimité.

Poste de Momo:

Nicolas T résume la situation : nous manquons d'entraîneurs du coup Momo s'est proposé pour aider le club en devenant salarié, surtout au vu de l'absence programmée de Sophie G (d'août à décembre au minimum). Il laisse la parole à Norbert B.

Norbert B nous rappelle qu'initialement nous avons évoqué un contrat CDD de 12h pour 1 an. Suite à des informations de la DDCS concernant des aides à l'emploi : le contrat CDI est de 24h/semaine sur 3ans : aide de 8 000 € par an sur 3 ans ce qui couvre les charges. Sophie G est actuellement en train de monter le dossier via le compte Asso.

Le résultat sera donné en juillet si cela ne fonctionne pas nous retournerons sur le format évoqué lors du dernier CD : Momo est au courant.

Arnaud 2S demande si cela modifie des choses : oui mais des projets peuvent lui être proposés : école, périscolaire et prestations en dehors du scolaire... Arnaud 2S fait remarquer que le scolaire était une des missions prévues pour Sébastien L : pas de soucis aura du travail pour 2 car piste sur les primaire, collèges et périscolaire.

Nicolas T précise d'ailleurs que Momo a déjà rencontré une personne de la Ville chargée de l'action

scolaire, un RDV sera programmé mi-mai pour proposer des prestations dans les écoles de Bourg. Jean-Pierre L précise qu'en plus des aides de l'OMS il y a des financements possibles sur le site de la fédération.

Norbert B précise que la validation des 24h doit être faite par le CD et transmise dans le dossier.

Nicolas T demande s'il y a des questions.

Monique L demande si on valide les 24h ce jour serons nous obligé d'embaucher Momo sur ce contrat : non pas d'obligation car ce contrat est valable sous réserve de l'acceptation des aides.

Arnaud 2S fait remarquer que le club devient une TPE avec 3 salariés : n'y a t il pas de risque que Momo marche sur les pieds de Sophie G à son retour : Patrice C intervient en rappelant que lorsqu'il était en service civique il ne marchait pas sur les pieds de Sophie G

Question concernant l'embauche de Momo sur 24h :

10 votants dont un pouvoir

contre : 0

abstention : 0

Décision approuvée à unanimité.

Préparation saison 2021/2022 :

Nicolas T demande à Sophie G si elle a fait le livret : Sophie G répond en l'absence des tarifs elle n'a pas fait le document.

Nicolas T propose qu'on commence par ce point : maintien des tarifs :

Daniel P, Norbert B et Elodie P répondent oui sans hésiter.

Arnaud 2S précise qu'au vu de la période cela ne serait pas opportun d'augmenter les tarifs.

Sophie rappelle le prix des licences

Licence découverte 160 € si renouvellement	200 € pour nouvelle licence
licence compétition 150 €	190 €
loisirs 100€	120 €
running 130 €	150€

Question maintien des prix :

10 votants dont un pouvoir

contre : 0

abstention : 0

Décision approuvée à unanimité.

Sophie G propose de nous faire passer le livret d'ici fin de semaine, de lui faire retour pour valider avant la diffusion.

Le livret a des pièces annexes dont le règlement intérieur.

Pour le certificat il est rappelé qu'il est valable 3 fois.

Monique L demande à ce qu'on vérifie car a vu passer des informations que le certificat médical ne serait plus obligatoire pour les enfants. Sophie G nous indique que cela sera spécifié dans la circulaire de la Fédération donc pour l'instant pas de changement à notre niveau.

Nicolas T rappelle le fonctionnement chaque licencié reçoit un mail et doit le valider pour finaliser son inscription. Arnaud 2S demande à ce que cela soit rappeler dans le livret ou au moment de l'inscription.

Point sur le chèque de solidarité : Sophie G demande si est concerné que le Semi ou si on rajoute la burgienne.

Norbert B et Nicolas T : que le semi. Arnaud 2S demande si les autres manifestations sont aussi concernées : non nous avons décidé que le Semi l'année dernière.

Monique L demande si on a déjà encaissé un chèque, trouve que nous sommes pas crédibles, pourquoi demander alors que l'on ne les encaisse pas.

Nicolas T rappelle le caractère incitatif : recruter un maximum de bénévoles pour le semi et a une grande utilité pour lui.

Norbert B évoque la difficulté de savoir si tout le monde est bienvenu : Marie-Françoise P indique que l'on sait que l'on peut savoir : les jurys sont enregistrés lors des compétitions.

Arnaud 2S propose de privilégier le semi mais aussi de favoriser le maintien des autres manifestations.

Sophie précise que sans les parents les compétitions jusqu'à minimales ne pourraient avoir lieu.

Nicolas T est très sceptique car le semi est une grosse manifestation et reste sur sa proposition que le Semi.

Sur les 200 bénévoles moins de 70 sont du club on pourrait encaisser les 2/3.

Daniel P propose de rajouter la mention « sauf cas particuliers » pour nous permettre de gérer cas par cas sur des situations exceptionnelles en Comité Directeur.

Sophie G indique que quelques personnes viennent en fin d'année chercher le chèque.

Arnaud 2S est pour le maintien.

Donc après discussion, le chèque de solidarité est maintenu avec la mention sauf cas particuliers

Sophie G souhaite aborder le point des réductions et moyen de paiement.

Elle rappelle les réductions actuelles :

- famille 20€ à partir de 2 licences, 70€ pour 3, 150€ pour 4, etc...
- habitant de Bourg -20€ (les dossiers de subvention de la Ville nous demandent de préciser le nombre d'habitants de Bourg)
- pass Région 30€
- chéquier jeune jusqu'à 25€

les moyens de paiement :

- chèque, chèques vacances ANCV, Chèques Coupons Sports, Coupon Sport

Elodie P demande s'il y a possibilité de payer en ligne : Sophie évoque le nouveau logiciel Assofacile où en effet il y a la possibilité de paiement en ligne par CB. Par contre il ne le prend pas en compte nos réductions, on peut mettre les prix fixes pour chaque licence et pour les réductions mettre tarif libre où chacun appliquerait soi-même les réductions applicables et la licence serait effective qu'après validation de notre part. Il paraît judicieux de laisser en version papier tous les dossiers concernés par des réductions. Monique L dit que cela concerne beaucoup de personnes.

Sophie G indique qu'il est possible de mettre des pièces jointes comme le certificat médical, ou toutes autres pièces que nous souhaitons.

Arnaud 2S trouve intéressant le paiement en ligne si cela évite à la personne de se déplacer lors des permanences donc du monde dans le bureau (bien au vu de la période) : Sophie G confirme en effet qu'il n'y a pas besoin de se déplacer donc moins de travail. Monique L émet un doute par rapport au chèque jeunes.

Patrice C propose de faire en plusieurs étapes cette année faire uniquement ceux sans réduction ce qui permet de réduire le travail pour Marie-Françoise P, de voir le nombre de personnes concernées. Cette année sera un test et possibilité de faire des expériences...Si le gain de temps est réel nous pourrions alors généraliser l'année d'après.

Nicolas T demande si nous validons sous cette forme : ok.

Nicolas T souhaite revenir sur le chèque de solidarité, idée au départ prise au BBT : ces derniers l'ont monté à 100 € et demande si on maintient le montant :

Daniel P pense que cela sera psychologiquement dévastateur.

Arnaud 2S souligne avant de monter le montant il faudrait l'encaisser.

Donc on décide du maintien à 50€.

Daniel P demande si le paiement en ligne sera expliqué et spécifier que les dossiers sans réduction.

Sophie G explique qu'une information sera communiquée via le livret, le site internet, le mail fait aux licenciés et les réseaux sociaux.

Sophie G rappelle que la licence découverte n'est pas accessible en paiement en ligne car le nombre de places est limité donc obligation de venir lors des permanences du mercredi jusqu'aux poussins. En effet une dizaine de refus est faite par catégories. Marie-Christine B précise qu'un essai est possible le mercredi.

Norbert B demande à ce que cela soit bien visible : paiement en ligne pour les licences compétitions, loisirs et running.

Arnaud 2S demande si on peut donner les documents en fin d'année comme l'année précédente : oui.

Tour d'écran :

Daniel P : attend la reprise avec impatience. Il y a une CSO au Comité de l'Ain après-demain pour essayer de définir si on va reprendre, comment faire donc aura plus de choses à dire la semaine prochaine. A priori on s'oriente sur des animations COVID.

Par contre il est très étonné de voir certains résultats sur le site de la Fédération (brassage club, beaucoup de participants, organisation d'un décathlon..) alors que les consignes sont : compétitions pour les professionnels, groupe de 15 athlètes max et 50 personnes... à suivre

Marie-Françoise P : /

Norbert B : indique que Monique a fait une balance qui sera positive en fin de saison. Nous sommes encore en attente de la subvention de la mairie : il a besoin de savoir si on investit cette année (en effet l'absence de déplacement a permis de réduire nos dépenses) : la subvention de fonctionnement a été maintenue, mais celles attribuées pour nos manifestations ont largement diminué.

(Monique L informe avoir reçu un courrier de la mairie qui confirme l'accord de l'aide de 500€ pour BourK5.0/courses virtuelles pour soutien à la mise en place de logiciel.

Monique L : /

Marie-Christine B : demande si les animations COVID vont concerner les éveils athlé et les poussins : Jean-Pierre L confirme et précise que les résultats seront à transmettre au Comité de l'Ain car c'est lui qui gère l'envoi des résultats.

Arnaud 2S intervient pour son 5000m qu'il a organisé pour savoir s'il est concerné et celle du 9/05 : Jean-Pierre L souligne que l'animation doit être déclarée avant. Le chrono manuel est possible mais les performances ne seront pas qualificatives. Il est rappelé qu'il faut un jury et une personne logique doit enregistrer l'animation.

Sophie G nous enverra les détails sur les animations COVID en même temps que le calendrier prévisionnel.

Jean-Pierre L : informe que l'Assemblée Générale de Châtillon a eu lieu il y a 15 jours en visio et remercie Nicolas T et Marie-Françoise P d'avoir été présents : ce qui a changé un peu le bureau. Si nous avons loupé des épisodes il nous informe que les entraînements du soir ont été reportés le samedi après-midi et ont noté une augmentation de 15% d'effectif à ce jour, voici un rapide bilan.

Eva P : / tout va bien.

Arnaud 2S : souhaite savoir si nous avons pu nous organiser pour le remplacement de Sophie G : Elodie P l'informe que nous avons pu répartir les tâches entre les membres du bureau et que nous ne manquerons pas de solliciter les membres du Comité Directeur si des besoins supplémentaires apparaissent.

Cécile H : /

Lucie C : /

Patrice C : revient sur la demande de mini-bus : malheureusement Nicolas T n'a pas pu avoir la réponse donc pas d'annonce ce soir.

Il évoque le stage éveil athlé/poussins de la semaine dernière qui était un très bon stage : se sont éclatés même si beaucoup de vent, et là est à la moitié du stage des benjamins avec une animation marche demain, Momo a déjà fait aussi des animations : un peu lourd cette semaine car seuls Sophie G, Sébastien L et lui-même gèrent (alors que la première semaine Manon, Marie-Christine B, Morgane et Georges T étaient présents) : très bonne ambiance et beaucoup d'investissement pour les benjamins (car en fait il y a que des filles), une équipe de relais se peaufine.

Sophie G : a reçu une demande du pôle pyramide de St Denis-Lès-Bourg pour participer à 2 semaines : du 12 au 16/07 pour jeux olympiques tout âge et du 23 au 27/08 multi-sports pour les + 8ans. Il nous demande si nous sommes intéressés, à priori à titre gracieux.

Sophie G rappelle qu'elle l'a déjà fait avec Patrice C il y a quelques années mais n'a pas plus d'informations à ce jour.

Pour la première semaine Sébastien L est disponible mais pas la deuxième car en congés.

Patrice C est partant mais souhaite plus d'informations : support technique ??

Sophie G indique que 25 clubs ont été sollicités (ceux ayant déjà travaillé avec le pôle) et peut demander des informations complémentaires et en fonction nous rendrons une réponse.

Sa deuxième question concerne le tarif : lequel applique t on à partir de maintenant ? (en février nous avons décider la part fédérale + 50% de remise) là 2/3 de remise ? Ou prorata ?

Les essais sont toujours possibles mais il faut demander un maximum d'informations et Sophie G rappelle qu'il faut remplir la feuille de présence à chaque séance.

Pour l'OMS , reste t on positionner sur le 2ème et 3ème trimestre si reprise ? (cela concerne une dizaine d'enfant) : oui.

Sophie G souhaite faire une petite suggestion : un téléphone professionnel pour Sébastien L pour la gestion du groupe loisirs pour éviter les demandes d'informations sur le téléphone pro de Sophie G et de devoir aller chercher l'information vers Sébastien L donc éviter un intermédiaire.

Elodie P demande l'opérateur actuel : Sosh avec un forfait à 5€ et 1 € de report de crédit

Question investissement tél et abonnement pour le groupe loisirs :

10 votants dont un pouvoir

contre : 0

abstention : 0

Décision approuvée à unanimité.

Monique L mets un bémol par rapport à l'utilisation de ce téléphone : donc une note sera faite.

Sophie G enchaîne avec les projets sportifs fédéraux : mission possible mais il faut être très réactif : on ne peut pas reprendre les actions déjà financées sur les 4 dernières années ; le montage du dossier surtout la partie financière est très complexe : elle nous envoie les informations car trio compliqué à expliquer par visio. La date limite est le 9/05 donc il faut que l'on se positionne d'ici la fin de semaine sur ce qu'on fait.

Autre point que Sophie G souhaite aborder pour libérer de la place : elle souhaite faire une boutique en ligne avec tout ce qui est floqué avec le logo du club (tee-shirt du semi, ancien maillot du club..) nous demande notre accord et surtout il faudra définir les prix.

Il sera possible d'acheter en ligne ou lors des entraînements : proposer des petits prix pour écouler le stock..

Marie-Françoise p demande qui s'en occupe ? Dans un premier temps Sophie G et pour la suite à revoir

Sophie G nous envoie les informations par mail pour lui faire un retour par rapport au tarif.

Dernier point : le matériel Sophie G est encore en attente des réponses de certains entraîneurs : pour la plupart c'est du petit matériel demandé. Mais il y a aussi de la demande pour du gros matériel comme les cellules de chrono : achat complet car tout est hors service : + 2 000 €. Sébastien L souhaite des starts d'entraînement à 140 € l'unité (souhait 6) et Momo des plinths d'impulsion à 530 € l'unité. Avec Patrice C ils ont réfléchi à une autre solution : refaire nous même les starts comme Roger M les avait fait il y a quelques années. Il faut acheter un rouleau de piste synthétique (de 10 m à 500€) et pour les plinths acheter les planches de bois que la mairie pourrait assembler et nous rajouterons la piste.

Patrice C souhaite une presse pour les adducteurs pour la salle de musculation à 3 000 €.

Ces achats seront amortis sur plusieurs années. Il faudra voter lors du prochain comité directeur car n'a pas la liste complète.

Tout ce matériel est nécessaire pour proposer des entraînements de qualité.

Norbert B rajoute pour l'équipement vestimentaires : notre partenaire Go Sport va être sollicité pour les entraîneurs et les officiels suite au sondage. Ce dernier se termine en fin de semaine.

Norbert B : souhaite revenir sur l'AG du Comité de l'Ain à Oyonnax : il a vu que Mathieu L a fait des prestations dans des écoles et collèges de notre secteur. Jean-Pierre L confirme et indique que les retombées reviennent au club du secteur : le Comité a une convention avec l'académie et l'USEP. Il paraît important de travailler ensemble sur ce sujet pour harmoniser et couvrir plus d'établissements. Pour ce qui est de l'investissement en plus du matériel il souhaite également en faire dans la communication comme des banderoles pour le Semi, la burgienne mais également un panneau sur le stade avec le logo du club (si autorisation de la mairie).

Nicolas T : informe que samedi aura lieu l'Assemblée Générale de la ligue en visio : sera présent. Il va également programmer une réunion semi début juin si possible en présentiel. Il proposera une journée rangement (ancienne buvette) fin juin.

Elodie P : demande à Norbert B quand a t il besoin de ce CR : dès que possible.

Nicolas T conclut la séance en nous remerciant et en nous demandant de prendre soin de nous.

Prochaine réunion : 25/05/2021 à 20h30

ordre du jour : **matériel**

22h20 : clôture séance

Élodie PICARD Secrétaire Générale

Nicolas TROUILLET Président

E. PICARD

Nicolas TROUILLET

